

## MAÎTRISE EN PSYCHOLOGIE DES RELATIONS HUMAINES

RELATION D'AIDE (5), SOUTIEN AU CHANGEMENT EN SYSTÈME DE SANTÉ (2)

Personnes rejoignables	23		Hommes	Femmes
Nombre de répondants	7	30,4 %	0 ( 0 %)	7 (100 %)

Note : les pourcentages ne sont pas affichés pour les questions ayant 5 répondants ou moins.

### Situation des diplômés à la 1<sup>re</sup> semaine d'avril 2005 et 2006

	<b>Avril 2005</b>		<b>Avril 2006</b>	
	Nombre	%	Nombre	%
Sur le marché du travail	4	57,1	5	71,4
Aux études	1	14,3	1	14,3
Inactifs professionnellement	2	28,6	1	14,3
<b>Nombre total</b>	<b>7</b>		<b>7</b>	

### Situation des diplômés sur le marché du travail à la 1<sup>re</sup> semaine d'avril 2005 et 2006

	<b>Avril 2005</b>		<b>Avril 2006</b>	
	Nombre	%	Nombre	%
<b>En EMPLOI</b>	<b>4</b>		<b>5</b>	
Ayant un emploi à temps plein	0		4	
Ayant un emploi à temps partiel	1		0	
Ayant plusieurs emplois à temps partiel	3		1	
<b>Au CHÔMAGE</b>	<b>0</b>		<b>0</b>	
<b>Nombre total</b>	<b>4</b>		<b>5</b>	
<b>En emploi et poursuivant des études</b>	<b>0/4</b>		<b>0/5</b>	

### Commentaires

En raison du petit nombre de répondants aux maîtrises en psychologie des relations humaines (7), toutes les statistiques relatives à leur insertion professionnelle doivent être considérées avec réserve.

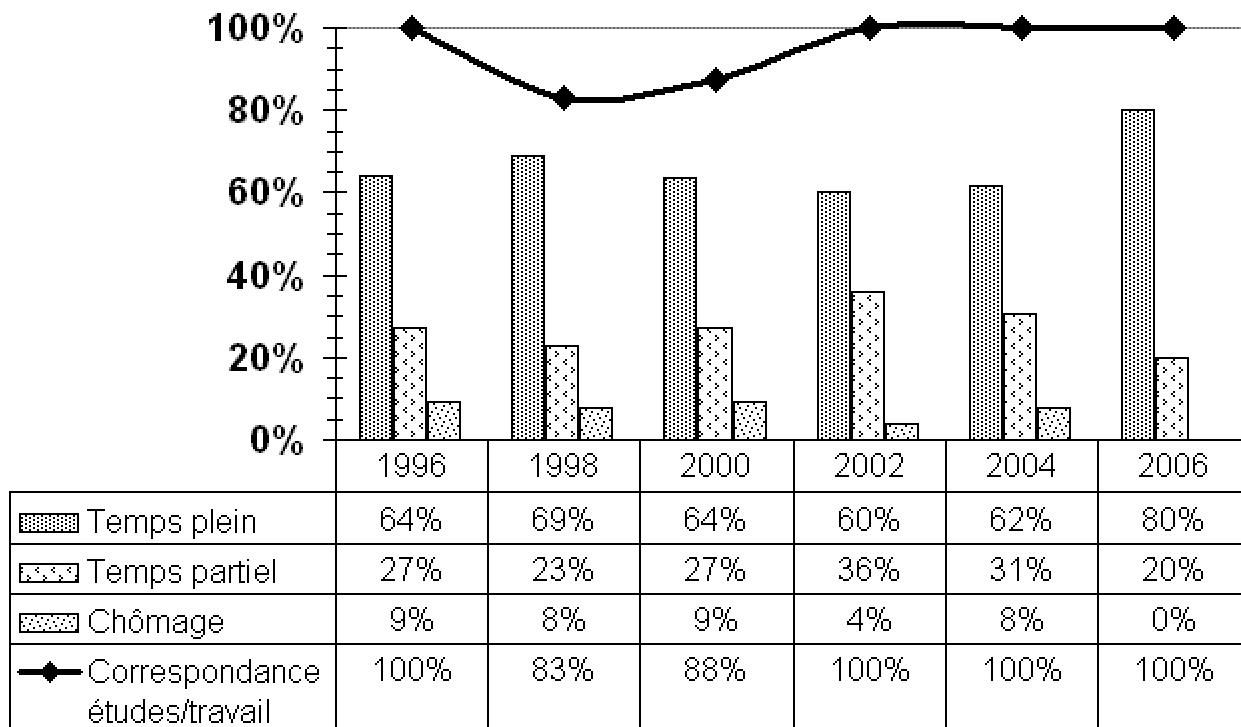
Mentionnons tout de même que pour ces personnes, l'accès au marché du travail semble prendre un certain temps : deux répondants sur cinq ont eu besoin de plus de neuf mois avant de décrocher un premier emploi à temps plein et un an après l'obtention de leur diplôme, malgré le fait qu'ils travaillaient tous et que les emplois correspondaient à la formation reçue, aucun d'eux n'avait d'emploi à temps plein -tous travaillaient à temps partiel. En 2006, la situation s'était améliorée puisque quatre répondants sur cinq avaient alors décroché un travail à temps plein. Par contre, les postes occupés étaient tous contractuels et à statut précaire, et trois répondants sur quatre gagnaient moins de 42 000 \$ par année vs 23,5 % pour l'ensemble du 2e cycle.

Quant à ceux qui ont poursuivi des études, une personne s'est inscrite à la maîtrise en sciences cliniques et l'autre a entrepris un certificat en gestion des ressources humaines.

Soulignons également certaines caractéristiques qui les distinguent de l'ensemble des répondants du 2e cycle :

- 85,7 % d'entre eux n'avaient jamais eu d'emploi régulier, autre qu'un travail étudiant, avant d'entreprendre la maîtrise vs 49 %;
- ils ont tous fait des études à temps complet vs 58,3 %;
- et ce sont toutes des femmes vs 53 %.

Note : échantillon restreint.



## MAÎTRISE EN PSYCHOLOGIE DES RELATIONS HUMAINES

---

### Description des emplois

---

#### RELATION D'AIDE

##### **Psychologue clinicien**

- Psychothérapie individuelle et de groupe auprès d'une clientèle qui éprouve des difficultés personnelles d'ordre affectif, mental ou social (dépression, faible estime de soi, deuil, phobie, etc.) afin d'aider à surmonter ces difficultés.
- Évaluation et suivi.

##### **Psychologue scolaire au secondaire**

- Établir un diagnostic psychologique et évaluer les capacités intellectuelles des élèves à l'aide de tests et lors de rencontres.
- Assurer un suivi psychologique.
- Agir comme personne-ressource ou consultant auprès de l'équipe-école et des parents.
- Participer à l'élaboration de plans d'intervention individuels.
- Organiser des activités préventives d'information et d'animation auprès des enfants et des parents.
- Rédiger des rapports et gérer les dossiers.
- CLSC
- Travailleur autonome
- Commission scolaire

## **Psychologue scolaire au primaire**

- Rencontrer les élèves qui vivent des difficultés d'adaptation et/ou des problèmes socioaffectifs.
  - Établir un diagnostic psychologique et, dans certains cas, proposer une thérapie individuelle.
  - Administrer, corriger et interpréter des tests psychométriques.
  - Rencontrer les parents, la direction d'école et l'enseignant pour leur présenter les recommandations.
  - Rédiger des rapports et gérer les dossiers.
  - Agir comme personne-ressource auprès des enseignants et des autres intervenants (coaching).
  - Assurer un suivi.
- Commission scolaire